

Alors que nous débutons une nouvelle année, l'**UFAP-UNSa Justice 93** tient à vous adresser ses meilleurs vœux pour 2025. Nous souhaitons également revenir sur les faits marquants de 2024, une année riche en défis, et rappeler nos positions sur des problématiques cruciales qui impactent notre quotidien.

⇒ **Sécurité du bâtiment d'accueil : une situation préoccupante :**

En 2024, nous avons à maintes reprises alerté sur les graves lacunes en matière de sécurité :

■ Absence de système de contrôle des bagages (bagage X), laissant une faille béante dans le filtrage des objets entrant.

■ Absence d'agents qualifiés pour sécuriser l'entrée du personnel, exposant chacun à des risques inutiles.

■ Aucun audit de sécurité n'a été réalisé, malgré les dangers inhérents au public accueilli, dont certains présentent une grande dangerosité.

■ Les agents de sécurité en poste ne disposent pas d'une formation suffisante pour faire face aux situations à risque.

Le Bureau local UFAP UNSa Justice 93 exige que la sécurité du bâtiment d'accueil soit une priorité immédiate en 2025, avec des mesures concrètes et adaptées.

⇒ **La charte des temps : une application imposée et contestée :**

Concernant les 50 % de présence imposée dans la charte des temps, nous réaffirmons notre opposition. **L'UFAP UNSa Justice** a dénoncé cette disposition, qui ne tient aucunement compte des réalités locales ni des besoins des agents.

De plus, le badgeage méridien imposé aux ASE s'avère inadapté à leurs missions, qui les amènent fréquemment à intervenir en extérieur. Cette rigidité complique leur organisation quotidienne, notamment pour accéder à la restauration administrative, rendue difficilement compatible avec les horaires fixés et imposés par la charte des temps.

Nous rappelons que la charte des temps n'a pas été votée par **l'UFAP UNSa Justice**, précisément parce qu'elle n'intègre pas les spécificités du terrain.

Le Bureau local UFAP UNSa Justice 93 nous demande à la direction de faire preuve de dialogue et d'ouverture pour adapter ce cadre de travail à nos contraintes.

⇒ **Malaise au pôle DDSE : stop à la surcharge :**

L'année 2024 a été marquée par un profond malaise au sein du pôle DDSE. Les agents de ce service, déjà soumis à une forte pression, ont été surchargés de missions qui ne leur incombent pas, au détriment de leurs priorités.

Le Bureau local UFAP UNSa Justice 93 demande que le pôle DDSE soit ménagé et recentré sur ses missions premières, avec un accompagnement adapté.

⇒ **Difficultés du secrétariat : un manque de personnel inquiétant :**

Le secrétariat n'a pas été épargné en 2024 : Un manque criant de personnel a accru la charge de travail sur les agents en poste. Cette surcharge a généré des risques psychosociaux importants, exacerbant le stress et la fatigue.

L'UFAP UNSa Justice 93 demande un renforcement immédiat des effectifs au secrétariat, afin de préserver la santé des agents et la qualité du service rendu.

⇒ **Échec managérial de la direction : l'accueil du brigadier-chef en question :**

Nous déplorons l'échec managérial de la direction dans la gestion de l'arrivée du brigadier-chef. Ce dysfonctionnement, symptomatique d'un manque d'anticipation et de dialogue, a créé un climat de tension évitable.

POUR UNE ANNÉE 2025 PLACÉE SOUS LE SIGNE DU DIALOGUE ET DE L'ACTION

Nous espérons que 2025 permettra d'avancer sur ces sujets prioritaires. L'UFAP Unsa Justice reste mobilisée pour défendre vos intérêts, améliorer vos conditions de travail et garantir votre sécurité. Ensemble, nous continuerons de porter vos revendications à tous les niveaux.

Excellente année 2025 à toutes et tous.



Le bureau local